

Mont Saint-Michel : en 2025 réserver en ligne sera plus avantageux

A compter du 1^{er} janvier 2025, de nouveaux tarifs d'accès à l'ensemble des services proposés aux visiteurs du Mont Saint-Michel entrent en vigueur.

Outre le droit de stationnement, ces redevances incluent l'accès aux navettes qui assurent toute l'année les liaisons depuis les parkings jusqu'au Mont. Par cette contribution, chaque visiteur participe à l'entretien des espaces naturels, à la propreté générale des lieux et à la maintenance des voiries ou du barrage.

Toutes ces charges, aujourd'hui administrées par l'établissement public national, permettent de conserver l'inscription du Mont Saint-Michel et sa baie sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, et s'assurer ainsi d'une transmission intègre aux générations futures.

Une gestion responsable et raisonnée

Les variations tarifaires saisonnières s'ajustent à la réalité des moyens à mettre en œuvre à chaque période : deux fois plus de visiteurs en été qu'en hiver, c'est aussi un doublement des consommations en eau dans les sanitaires publics, en carburant pour transporter les visiteurs et en frais de maintenance des véhicules, en charges de personnels pour accueillir, guider, conduire les visiteurs sur l'ensemble de leur parcours.

Par ailleurs, la nouvelle grille tarifaire est plus incitative pour anticiper et préparer sa visite dans les meilleures conditions : **la réservation d'un créneau d'arrivée sur site est désormais possible toute l'année.**

Il permet de :

- Choisir de venir à toute heure en basse saison, ou avant 10h et après 15h en moyenne et haute saison, pour visite attendue ni encombrement ;

- De bénéficier d'une réduction allant de 1 à 2 euros selon la période et le type de véhicule (moto, voiture ou camping-car)

Enfin, malgré l'inflation soutenue des prix en 2023 et 2024, les tarifs d'accès au Mont Saint-Michel n'ont pas été revus depuis deux ans. La progression applicable en 2025 se veut modérée et s'établit donc entre 0 et 3€ de hausse.

Et toujours des moyens d'accès gratuit ou à faible coût

Les conditions d'accès gracieux à l'ensemble du site et des services restent inchangés : tous les jours à partir de 18h30 et jusqu'à 3h du matin -hors mois de juillet et août- chacun peut stationner et emprunter les navettes gratuitement ; idem pour tous les visiteurs qui viennent à vélo, 12 mois sur 12 !

Pour les amoureux du Mont Saint-Michel qui viennent régulièrement, la carte d'abonnement Grand Site reste disponible au tarif de 36,50€ par an.

Le 1er janvier 2025